

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590124000014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ORCHIES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	45
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	48
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	58
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		2578
Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	641,30
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	837,69
3	Dépenses d'équipement brut / population	509,89
4	Encours de dette / population (2) (3)	624,34
5	DGF / population	178,72
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,55 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	60,87 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	74,53 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23,44 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR MEMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	I B
--	----------------------

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
TOTAL DU BUDGET	3 223 256,28	4 010 810,25	-520 998,67 A1
Investissement	1 573 838,42	1 856 284,18 (2)	-582 876,98 A2
Dont 1068		596 019,50	
Fonctionnement	1 649 417,86	2 154 526,07 (3)	61 878,31 A3
			566 986,52

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	88 431,57 III + IV	122 546,00 B1
Investissement	I	88 431,57 III	122 546,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	
TOTAL	A1 + B1	300 669,73
Investissement	A2 + B2	-266 316,79
Fonctionnement	A3 + B3	566 986,52

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N°2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N°1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N°1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N°1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 88 431,57
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		88 431,57
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 122 546,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	122 546,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	A	1 649 417,86	G
Section d'investissement	B	1 573 838,42	H
	+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D	582 876,98	J (si excédent)
	=	=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	3 806 133,26	= G + H + I + J 4 072 688,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)			
Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	88 431,57	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	88 431,57	= K + L 122 546,00
RESULTAT CUMULE			
Section de fonctionnement	= A + C + E	1 649 417,86	= G + I + K 2 216 404,38
Section d'investissement	= B + D + F	2 245 146,97	= H + J + L 1 978 830,18
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 894 564,83	= G + H + I + J + K + L 4 195 234,56

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		38 625,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		965 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	7 705,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 303 733,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 311 438,39	1 003 625,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	107 085,58
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	144 904,10
16	Emprunts et dettes assimilées	262 400,03	4 650,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		262 400,03	256 639,68
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 573 838,42	II 1 260 264,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 573 838,42	II + IV	1 260 264,68
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	582 876,98	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	596 019,50

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 156 715,40	II + IV + VI + VII	1 856 284,18
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			-300 431,22	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	452 795,10	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	253 372,53		
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	935 361,10	73 Impôts et taxes (sauf 731)	131 124,71		
		731 Fiscalité locale	971 728,65		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	239 434,71	74 Dotations et participations (1)	624 645,09		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	145 878,75		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	27 551,51		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	1 627 590,91	Total recettes de gestion des services	2 154 301,24		
66 Charges financières	21 826,95	76 Produits financiers	0,00		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	224,83		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I	1 649 417,86	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II	2 154 526,07

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00		
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 649 417,86	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	2 154 526,07
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	61 878,31

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 649 417,86	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 216 404,38
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	566 986,52
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	262 400,03	0,00	262 400,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 705,20	0,00	7 705,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 303 733,19	0,00	1 303 733,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 573 838,42	0,00	1 573 838,42

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 582 876,98

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	452 795,10		452 795,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	935 361,10		935 361,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	239 434,71	0,00	239 434,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 826,95	0,00	21 826,95
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 649 417,86	0,00	1 649 417,86

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	107 085,58	0,00	107 085,58
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	183 529,10	0,00	183 529,10
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	969 650,00	0,00	969 650,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	1 260 264,68	0,00	1 260 264,68

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	596 019,50
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	27 551,51		27 551,51
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	253 372,53		253 372,53
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	131 124,71		131 124,71
731 Fiscalité locale	971 728,65		971 728,65
74 Dotations et participations (8)	624 645,09		624 645,09
75 Autres produits de gestion courante (8)	145 878,75	0,00	145 878,75
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	224,83	0,00	224,83
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 154 526,07	0,00	2 154 526,07

Pour information R002 Résultat positif reporté	61 878,31
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credit ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi	(2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP		Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	2 246 831,41	1 573 838,42	88 431,57		584 561,42			1 573 838,42	
018 RSA	0,00	41 392,00	7 705,20	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	1 930 915,80	1 303 733,19	88 431,57	538 751,04	0,00	0,00		1 303 733,19	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 972 307,80	1 311 438,39	88 431,57	572 437,84		0,00		1 311 438,39	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	274 523,61	262 400,03	0,00	12 123,58				262 400,03	
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses financières	274 523,61	262 400,03	0,00	12 123,58		0,00		262 400,03	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 246 831,41	1 573 838,42	88 431,57	584 561,42		0,00		1 573 838,42	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00							0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00							0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00				0,00		0,00	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	582 876,98								
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 829 708,39	2 156 715,40	88 431,57	584 561,42		0,00		1 573 838,42	

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III.A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV.B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

				A	
				III	
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 654 350,71	1 856 284,18	122 546,00	675 520,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	218 622,00	38 625,00	30 000,00	149 997,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	965 000,00	965 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 183 622,00	1 003 625,00	30 000,00	149 997,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	704 066,00	703 105,08	0,00	960,92
138	Autres subventions invest. non transf.	424 736,30	144 904,10	92 546,00	187 286,20
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 960,00	4 650,00	0,00	-2 690,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 130 762,30	852 659,18	92 546,00	185 557,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 314 384,30	1 856 284,18	122 546,00	335 554,12
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	339 966,41			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		339 966,41	0,00		339 966,41
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 654 350,71	1 856 284,18	122 546,00	675 520,53

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R/041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 246 831,41	1 573 838,42	88 431,57	584 561,42	0,00	1 573 838,42
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 392,00	7 705,20	0,00	33 686,80	0,00	7 705,20
203 Frais d'études, recherche, développement	29 904,00	4 752,00	0,00	25 152,00	0,00	4 752,00
2051 Concessions, droits similaires	11 488,00	2 953,20	0,00	8 534,80	0,00	2 953,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 930 915,80	1 303 733,19	88 431,57	538 751,04	0,00	1 303 733,19
2111 Terrains nus	9 822,39	0,00	0,00	9 822,39	0,00	0,00
212 Agencements et aménagements de terrains	31 683,68	8 341,84	0,00	23 341,84	0,00	8 341,84
2131 Bâtiments publics	618 814,18	273 632,10	26 402,13	318 779,95	0,00	273 632,10
2132 Bâtiments privés	759 000,00	759 000,00	0,00	0,00	0,00	759 000,00
2135 Installations générales, agencements	30 365,60	19 752,22	0,00	10 613,38	0,00	19 752,22
2152 Installations de voirie	218 321,04	149 751,74	18 505,37	50 063,93	0,00	149 751,74
21538 Autres réseaux	209 178,69	49 303,93	42 005,91	117 868,85	0,00	49 303,93
2158 Autres inst.,matériel,outil, techniques	3 000,00	4 135,00	0,00	-1 135,00	0,00	4 135,00
2182 Matériel de transport	30 000,00	18 000,00	0,00	12 000,00	0,00	18 000,00
2183 Matériel informatique	10 508,42	15 517,28	0,00	-5 008,86	0,00	15 517,28
2184 Matériel de bureau et mobilier	9 972,80	5 498,20	1 518,16	2 956,44	0,00	5 498,20
2188 Autres immobilisations corporelles	249,00	800,88	0,00	-551,88	0,00	800,88
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 972 307,80	1 311 438,39	88 431,57	572 437,84	0,00	1 311 438,39
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	274 523,61	262 400,03	0,00	12 123,58	0,00	262 400,03
1641 Emprunts en euros	268 040,00	258 436,42	0,00	9 603,58	0,00	258 436,42
165 Dépôts et cautionnements requis	6 483,61	3 963,61	0,00	2 520,00	0,00	3 963,61

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM +RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	274 523,61	262 400,03		0,00	12 123,58	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 246 831,41	1 573 838,42		88 431,57	584 561,42	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00		0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations –RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

					III	
					A3	
	Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
	TOTAL	2 654 350,71	1 856 284,18	122 546,00	675 520,53	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 13B)	218 622,00	38 625,00	30 000,00	149 997,00	
13223	Subv. non transf. Départements	0,00	8 811,00	0,00	-8 811,00	
132251	Subv. non transf. GFP de rattachement	188 808,00	0,00	30 000,00	158 808,00	
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	29 814,00	29 814,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	965 000,00	965 000,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	965 000,00	965 000,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	1 183 622,00	1 003 625,00	30 000,00	149 997,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	704 066,00	703 105,08	0,00	960,92	
10222	FCTVA	103 046,50	103 046,50	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	4 039,08	0,00	960,92	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	596 019,50	596 019,50	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	424 736,30	144 904,10	92 546,00	187 286,20	
138	Autres subventions invest. non transf.	424 736,30	144 904,10	92 546,00	187 286,20	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 960,00	4 650,00	0,00	-2 690,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 960,00	4 650,00	0,00	-2 690,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	1 130 762,30	852 659,18	92 546,00	185 557,12	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	2 314 384,30	1 856 284,18	122 546,00	335 554,12	
021	Virement de la section de fonctionnement	339 966,41	0,00			

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre	339 966,41		0,00		339 966,41

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 92 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

Chap.	Libellé	DEPENSES				Pour information, réalisations gérées hors AE
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
	TOTAL	2 111 724,36	1 649 417,86	0,00	0,00	462 306,50
011	Charges à caractère général (3)	503 150,00	452 795,10	0,00	0,00	0,00
	Charges de personnel et frais assimilés (3)	996 783,00	935 361,10	0,00	0,00	61 421,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	244 998,00	239 434,71	0,00	0,00	5 563,29
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 744 931,00	1 627 590,91	0,00	0,00	117 340,09
66	Charges financières	26 826,95	21 826,95	0,00	0,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	26 826,95	21 826,95	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles	1 771 757,95	1 649 417,86	0,00	0,00	122 340,09
023	Virement à la section d'investissement	339 966,41	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	339 966,41	0,00			339 966,41
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 111 724,36	1 649 417,86	0,00	462 306,50	0,00
						1 649 417,86

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	------------	----------

Chap.	Libellé	RECETTES			Crédits sans emploi (2)
		Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	
	TOTAL	2 049 846,05	2 154 526,07	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	27 551,51	0,00	-104 680,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	-7 551,51
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 000,00	253 372,53	0,00	-8 372,53
73	Impôts et taxes (sauf 731)	80 902,65	131 124,71	0,00	-50 222,06
731	Fiscalité locale	949 040,00	971 728,65	0,00	-22 688,65
74	Dotations et participations (3)	705 698,74	624 645,09	0,00	81 053,65
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 204,66	145 878,75	0,00	-96 674,09
	Total des recettes de gestion des services	2 049 846,05	2 154 301,24	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	224,83	0,00	-224,83
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	224,83	0,00	-224,83
	Total des recettes réelles	2 049 846,05	2 154 526,07	0,00	-104 680,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	61 878,31			
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 111 724,36	2 216 404,38	0,00	0,00
					-104 680,02

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	503 150,00	452 795,10	0,00	0,00	50 354,90	0,00	452 795,10
6042	Achats de prestations de services	100 000,00	114 017,03	0,00	0,00	-14 017,03	0,00	114 017,03
60611	Eau et assainissement	8 000,00	3 277,22	0,00	0,00	4 722,78	0,00	3 277,22
60612	Énergie - Électricité	80 000,00	59 259,08	0,00	0,00	20 740,92	0,00	59 259,08
60613	Chauffage urbain	20 000,00	11 742,41	0,00	0,00	8 257,59	0,00	11 742,41
60621	Combustibles	7 000,00	8 437,25	0,00	0,00	-1 437,25	0,00	8 437,25
60622	Carburants	3 000,00	1 441,94	0,00	0,00	1 558,06	0,00	1 441,94
60623	Alimentation	9 000,00	14 752,20	0,00	0,00	-5 752,20	0,00	14 752,20
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	4 786,65	0,00	0,00	-1 786,65	0,00	4 786,65
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	5 338,30	0,00	0,00	2 661,70	0,00	5 338,30
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	19 499,11	0,00	0,00	-7 499,11	0,00	19 499,11
60633	Fournitures de voirie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 354,95	0,00	0,00	-1 354,95	0,00	5 354,95
6067	Fournitures scolaires	5 500,00	7 502,81	0,00	0,00	-2 002,81	0,00	7 502,81
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 215,29	0,00	0,00	-1 215,29	0,00	1 215,29
613	Locations	12 000,00	17 415,63	0,00	0,00	-5 415,63	0,00	17 415,63
61521	Entretien terrains	10 000,00	12 364,48	0,00	0,00	-2 364,48	0,00	12 364,48
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	14 957,91	0,00	0,00	10 042,09	0,00	14 957,91
615231	Entretien, réparations voiries	17 000,00	3 763,28	0,00	0,00	13 236,72	0,00	3 763,28
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	714,27	0,00	0,00	785,73	0,00	714,27
61556	Maintenance	30 000,00	20 932,72	0,00	0,00	9 067,28	0,00	20 932,72
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	11 915,74	0,00	0,00	84,26	0,00	11 915,74
618	Divers	6 000,00	7 553,56	0,00	0,00	-1 553,56	0,00	7 553,56
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	15 000,00	3 888,00	0,00	0,00	11 112,00	0,00	3 888,00
623	Pub., publications, relations publiques	56 000,00	39 322,83	0,00	0,00	16 677,17	0,00	39 322,83
624	Transport biens, transports collectifs	5 500,00	3 817,00	0,00	0,00	1 683,00	0,00	3 817,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	8 362,93	0,00	0,00	-2 362,93	0,00	8 362,93
627	Services bancaires et assimilés	500,00	385,91	0,00	0,00	114,09	0,00	385,91

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 138,99	0,00	0,00	61,01	0,00	1 138,99
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	39 705,96	0,00	0,00	-4 705,96	0,00	39 705,96
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	3 825,00	0,00	0,00	-325,00	0,00	3 825,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 650,00	6 106,65	0,00	0,00	-456,65	0,00	6 106,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	996 783,00	935 361,10	0,00	0,00	61 421,90		935 361,10
6218	Autre personnel extérieur	3 200,00	2 878,87	0,00	0,00	321,13		2 878,87
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 700,00	12 023,74	0,00	0,00	676,26		12 023,74
6411	Personnel titulaire	465 000,00	452 450,62	0,00	0,00	12 549,38		452 450,62
6413	Personnel non titulaire	211 000,00	183 336,38	0,00	0,00	27 663,62		183 336,38
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	300 500,00	281 295,56	0,00	0,00	19 204,44		281 295,56
6470	Autres charges sociales	4 383,00	3 375,93	0,00	0,00	1 007,07		3 375,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	244 998,00	239 434,71	0,00	0,00	5 563,29		239 434,71
65311	Indemnités de fonction	66 200,00	66 149,48	0,00	0,00	50,52		66 149,48
65313	Cotisations de retraite	2 800,00	2 777,96	0,00	0,00	22,04		2 777,96
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 900,00	7 848,60	0,00	0,00	51,40		7 848,60
65315	Formation	0,00	1 160,00	0,00	0,00	-1 160,00		1 160,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	50,90	0,00	0,00	0,10		50,90
6553	Service d'incendie	90 865,00	82 604,55	0,00	0,00	8 260,45		82 604,55
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	77 177,00	75 937,00	0,00	0,00	1 240,00		75 937,00
65888	Autres	5,00	2 906,22	0,00	0,00	-2 901,22		2 906,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 744 931,00	1 627 500,91	0,00	0,00	117 340,09	0,00	1 627 590,91
66	Charges financières	26 826,95	21 826,95	0,00	0,00	5 000,00		21 826,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 826,95	21 826,95	0,00	0,00	5 000,00		21 826,95
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00				0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		26 826,95	21 826,95	0,00	0,00	5 000,00		21 826,95

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses réelles		1 771 757,95	1 649 417,86	0,00	0,00	122 340,09	0,00
023	Virement à la section d'investissement	339 966,41					
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		339 966,41	0,00			339 966,41	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataires.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 049 846,05	2 154 526,07	0,00	0,00	-104 680,02
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	27 551,51	0,00	0,00	-7 551,51
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	27 476,66	0,00	0,00	-7 476,66
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	74,85	0,00	0,00	-74,85
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 000,00	253 372,53	0,00	0,00	-8 372,53
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	7 830,00	0,00	0,00	-1 830,00
7066	Redevances services à caractère social	129 000,00	133 083,01	0,00	0,00	-4 083,01
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	83 335,96	0,00	0,00	6 664,04
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	29 123,56	0,00	0,00	-9 123,56
73	Impôts et taxes (sauf 731)	80 902,65	131 124,71	0,00	0,00	-50 222,06
73211	Attribution de compensation	70 902,65	70 902,65	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	10 000,00	60 222,06	0,00	0,00	-50 222,06
731	Fiscalité locale	949 040,00	971 728,65	0,00	0,00	-22 688,65
73111	Impôts directs locaux	893 540,00	921 765,00	0,00	0,00	-28 225,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 332,00	0,00	0,00	-1 332,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	55 000,00	47 617,65	0,00	0,00	7 382,35
73154	Droits de place	500,00	1 014,00	0,00	0,00	-514,00
74	Dotations et participations (4)	705 698,74	624 645,09	0,00	0,00	81 053,65
74111	Dotation forfaitaire des communes	228 790,00	228 790,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	148 617,00	148 617,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	82 254,00	82 254,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux			293,00	293,00	0,00
744	FCTVA			3 949,40	3 949,40	0,00
74718	Autres participations Etat			4 000,00	857,28	0,00
7478	Participation Autres organismes	143 795,34	154 571,41	0,00	0,00	-10 776,07
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	5 313,00	0,00	0,00	-5 313,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
748388	Autres	70 000,00	0,00			70 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7485	Dotation pour les titres sécurisés	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	49 204,66	145 878,75	0,00	0,00	-96 674,09
752	Revenus des immeubles	40 015,77	38 765,77	0,00	0,00	1 250,00
75888	Autres	9 188,89	107 112,98	0,00	0,00	-97 924,09
Total des recettes de gestion des services		2 049 846,05	2 154 301,24	0,00	0,00	-104 455,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	224,83	0,00	0,00	-224,83
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	224,83	0,00	0,00	-224,83
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 049 846,05	2 154 526,07	0,00	0,00	-104 680,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****V – ANNEXES****B1.2****REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 015 000,00										
1641 Emprunts en euros (Total)					3 015 000,00										
10000349325	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	06/02/2017	06/06/2017	06/06/2017	200 000,00	F			0,770	0,000		T	C	N	A-1
166883-LP5630733	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	02/09/2024	16/09/2024	01/10/2024	125 000,00	F			3,600	0,000		T	C	N	A-1
166883-LP5632856	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	25/11/2024	25/11/2024	25/11/2025	320 000,00	F			3,800	0,000		A	C	N	A-1
5169131	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2017	27/02/2017	01/09/2017	200 000,00	F			4,000	0,000		T	C	N	A-1
5614618-1	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	25/11/2024	25/11/2024	25/11/2026	520 000,00	F			3,800	0,000		A	C	N	A-1
7528172-1	CAISSE DEPARGE ET PREVOYANCE NORD FR	09/06/2009	10/10/2009	10/10/2009	200 000,00	F			4,640	0,000		T	C	N	A-1
99146510910	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	07/06/2010	31/07/2010	31/07/2011	200 000,00	F			3,850	0,000		A	C	N	A-1
KJ9227	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	19/12/2022	26/12/2022	27/03/2023	150 000,00	F			2,270	0,000		T	C	N	A-1

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégo- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
MON267325EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/12/2009	01/05/2010	250 000,00	01/05/2010	F		4,250	0,000	T	C	N	A-1
MON512679EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/07/2016	28/07/2016	300 000,00	01/11/2016	F		1,440	0,000	T	C	N	A-1
MON514356EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/12/2016	01/05/2017	200 000,00	01/05/2017	F		0,730	0,000	T	C	N	A-1
MON528808EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/05/2019	25/06/2019	350 000,00	01/10/2019	F		1,150	0,000	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00									

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					Cate- gorie d'em- prunt (8)			
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général				3 015 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contitut)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'enprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
							Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		1 605 798,05					258 436,42	21 826,95	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 605 798,05					258 436,42	21 826,95	0,00
10000349325	N	0,00	A-1	0,00	F				0,00	7 329,77	14,11
166683-LP5630733	N	0,00	A-1	125 000,00	F				0,00	0,00	0,00
166683-LP5632856	N	0,00	A-1	320 000,00	F				0,00	0,00	0,00
5169131	N	0,00	A-1	142 000,00	F				0,00	5 793,80	0,00
5614618-1	N	0,00	A-1	520 000,00	F				0,00	0,00	0,00
7528172-1	N	0,00	A-1	65 318,45	F				0,00	12 020,11	3 381,37
99146510910	N	0,00	A-1	17 140,15	F				0,00	16 504,73	0,00
K19227	N	0,00	A-1	0,00	F				0,00	150 000,00	3 405,00
MON267325EUR	N	0,00	A-1	65 625,00	F				0,00	12 500,00	3 172,74
MON512679EUR	N	0,00	A-1	123 214,38	F				0,00	21 428,56	1 967,14
MON514566EUR	N	0,00	A-1	0,00	F				0,00	7 319,93	13,50
MON528808EUR	N	0,00	A-1	227 500,07	F				0,00	23 333,32	2 783,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
Total général		0,00		1 605 798,05				258 436,42	21 826,95
									0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

V – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)							IV
							B1.3
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux maximal après couverture éventuelle (8)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)							
TOTAL (A)	0,00	0,00					0,00
Barrière simple (B)							
TOTAL (B)	0,00	0,00					0,00
Option d'échange (C)							
TOTAL (C)	0,00	0,00					0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)							
TOTAL (D)	0,00	0,00					0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)							
TOTAL (E)	0,00	0,00					0,00
Autres types de structures (F)							
TOTAL (F)	0,00	0,00					0,00
TOTAL GENERAL	0,00	0,00					0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

		IV	B1.4
--	--	-----------	-------------

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	12 100,00 1 605 798,05	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV
B7.3****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)						
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	3 129 609,36											35 727,66	0,00
SIA HABITAT	2019		1328731 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PLUS 02 -PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	0,00	466 391,49	30,00	A	0,000		0,000					-	1 560,58	0,00
SIA HABITAT	2019		1328730 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PLUS 02 -PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	0,00	753 860,64	15,00	A	0,000		0,000						2 510,13	0,00
SIA HABITAT	2014		5032274 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PLUSDD 02 - PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	0,00	102 385,02	40,00	A	0,000		0,000						344,23	0,00
SIA HABITAT	2014		5032273 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PLUSDD 02 - PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	0,00	104 575,58	30,00	A	0,000		0,000						353,02	0,00

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de filie	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index	Taux actuariel (5)	Index	Niveau de taux				
SIA HABITAT	2014	2054199	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	80 624,01	41,00	A	0,000			0,000	-		1	466,49	0,00
SIA HABITAT	2014	PLAI 02 - PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	98 635,35	31,00	A	0,000			0,000	-		1	807,79	0,00
SIA HABITAT	2014	5054200	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	172 727,22	31,00	A	0,000			0,000	-		4	557,30	0,00
SIA HABITAT	2014	5054198	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	152 199,63	41,00	A	0,000			0,000	-		3	985,91	0,00
SIA HABITAT	2014	PLUS 02 - PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	641 473,03	24,00	A	0,000			0,000	-		10	299,14	0,00
SIA HABITAT	2008	1113397	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	556 737,39	34,00	A	0,000			0,000	-		8	843,07	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	3 129 609,36									35	727,66	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS**

IV	B8.1.1
-----------	---------------

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
	TOTAL GENERAL	75 937,00	
Personnes de droit privé		75 937,00	
Associations		73 677,00	
APE école Pasteur		550,00	Subvention
APE école Sacré Cœur		550,00	Subvention
Association Camphin Eynsford		400,00	Subvention
Association Camphinoise		1 200,00	Subvention
Camphin Tennis Club		700,00	Subvention
Cat Nat Wannehain		200,00	Subvention
Ch'tis du Févèle		700,00	Subvention
Contrat d'association école du Sacré Coeur		66 677,00	Subvention
Cysoing Sainghin Bouvinnes Basket - CSBB		400,00	Subvention
Etoile Club Camphin - ECC		1 000,00	Subvention
La Bonne Graine		250,00	Subvention
Plantons Notre Oxygène		500,00	Subvention
Smiley au Féminin		150,00	Subvention
Union Nationale des Combattants		400,00	Subvention
Entreprises		0,00	
Personnes physiques		2 260,00	
Actions intergénérationnelles		2 260,00	Subvention
Autres		0,00	
Personnes de droit public		0,00	
Etat		0,00	
Régions		0,00	
Départements		0,00	
Communes		0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
Autres		0,00	

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****IV**
B9**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Délégué général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	4,35	7,35	2,80	0,37	3,17
Adjoint administratif	C	1,00	0,80	1,80	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,80	1,80	1,00	0,00	1,80
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	1,97	2,97	0,00	0,37	0,37
Rédacteur	B	0,00	0,78	0,78	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,14	12,14	6,00	0,14	6,14
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,14	4,14	3,00	0,14	3,14
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	6,76	13,76	3,00	1,00	4,00
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	2,00	0,97	2,97	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	3,00	2,37	5,37	1,00	1,00	2,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,93	1,93	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice	A	1,00	1,69	2,69	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	5,65	6,65	0,00	0,49	0,49
Adjoint d'animation	C	1,00	1,67	2,67	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	2,58	2,58	0,00	0,49	0,49
Animateur	B	0,00	1,40	1,40	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	16,90	41,90	13,80	2,00	15,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 / 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	430	0,00	332-8-2°	CDD	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	ANIM	430	0,00	332-8-2°	CDD	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	430	0,00	332-8-2°	CDD	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	452	0,00	332-8-2°	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint d'animation	C	ANIM	401	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint d'animation	C	ANIM	401	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	ANIM	430	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint technique	C	TECH	401	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint technique	C	TECH	430	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint technique	C	TECH	430	0,00	332-23-1°	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

UFB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S Social.

MS : Médico-social.

MF : Médico-technique.

SF : Sportif.

CLUT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POuP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non civiles.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (-< 2 000 hab.) et des groupements de fonctionnaire, stadiqués par l'autorité territoriale.

332-7-5 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire, stadiqué par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-32 : Modalités particulières : recrutement, remplacement, démission, etc.

343-1-34-3 : Emplois supérieurs sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-33-10 : Collaborateurs de groupes d'eus.

A : Autres.

MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE - BUDGET VILLE - CA - 2024

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A, autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »),
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-582 876,98
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-582 876,98

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	596 019,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-582 876,98
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	13 142,52

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	268 040,00	258 436,42	88 431,57	346 867,99
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	872 749,21	251 989,68	122 546,00	374 535,68
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	604 709,21	-6 446,74	34 114,43	27 667,69
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-582 876,98			-582 876,98
Affectation au 1068 (C)	596 019,50	596 019,50		596 019,50
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	13 142,52			13 142,52
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				40 810,21

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

		IV	C1.2
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	268 040,00	258 436,42
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	268 040,00	258 436,42
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		IV	C1.3
		IV	C1.3
		RESSOURCES PROPRES	
			Réalisations
		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
		872 749,21	III
		532 782,80	251 989,68
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA	103 046,50	
10226	Taxe d'aménagement (2)	5 000,00	4 039,08
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	424 736,30	144 904,10
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)		
			0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	339 966,41	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48¹, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV – ANNEXES						D11
			Part régionale des ressources	Part départementale des ressources	Part communale des ressources	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 944 000,00	0,00	39,38	0,00	800 595,00	0,00
TFPNB	61 100,00	0,00	62,16	0,00	39 161,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13 947,00	0,00	17,74	0,00	4 009,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			843 765,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par le Maire (1),

A Mairie de Camphin en Pévèle, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de Camphin en Pévèle, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

COQUET Christine	
COULON Chantal	
DELBERGHE Paul-Edward	
DELEVOYE Didier - Procuration LEFEBVRE Francis	
FIEVET Béatrice	
GUILLAUD Patricia	
LEFEBVRE Francis	
LEMAIRE Aurélien - Procuration GUILLAUD Patricia	
LEPERS Jean-Marie	
LEROY Bertrand	
MARCHAND Laurent	
MASSELLOT Catherine - Procuration LEROY Bertrand	
PARENT Monique	
PAUL Christine	
THIEFFRY Martine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/05/2025, et de la publication le 02/05/2025

A Mairie de Camphin en Pévèle, le 15/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercices : 16

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : /

Abstentions : /

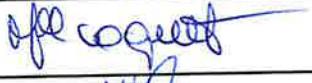
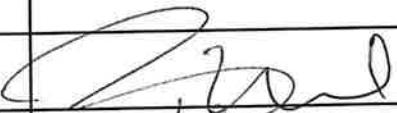
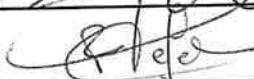
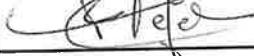
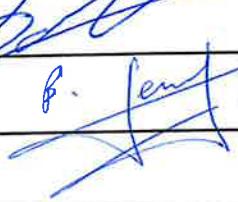
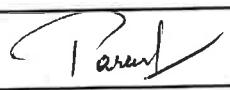
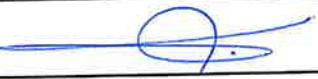
Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par le Maire (1),
A Mairie de Camphin en Pévèle, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de Camphin en Pévèle, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

COQUET Christine	
COULON Chantal	
DELBERGHE Paul-Edward	
DELEVOYE Didier	PROCRÉATION LEFEBVRE FRANCIS.
FIEVET Béatrice	
GUILLAUD Patricia	
LEFEBVRE Francis	
LEMAIRE Aurélien	PROCRÉATION GUILLAUD PATRICIA
LEPERS Jean-Marie	
LEROY Bertrand	
MARCHAND Laurent	
MASSELOT Catherine	PROCRÉATION LEROY BERTRAND
PARENT Monique	
PAUL Christine	
THIEFFRY Martine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal

